

Rencontre entre les syndicats de journalistes et la Filpac-CGT

**Le mercredi 26 février 2003 à la demande de la Filpac-CGT,
une réunion avec les organisations syndicales
SNJ, FO, CFDT, CGC a eu lieu à Veurey**

Cette réunion était motivée par le besoin de réfléchir ensemble sur les évolutions technologiques que nous allons vivre et comment celles-ci modifient la frontière des métiers. L'ensemble des syndicats présents ont été d'accord sur l'importance du respect de la séparation des métiers entre la rédaction et le technique.

Pour la Filpac-CGT, la frontière des métiers qui existe aujourd'hui, n'est plus en correspondance avec les outils et les technologies nouvelles, qui centralisent parfois les tâches appartenant jadis à la rédaction ou au technique. De ce fait, cette frontière se trouve modifiée.

Nous pensons que pour bien aborder cette modernisation, il est impératif de réfléchir et de préciser cette frontière. C'est une définition « *syndicale* » nous permettant aux uns et aux autres de savoir « *qui fait quoi ?* », et cela pour longtemps.

Nous avons donc proposé aux syndicats présents de formuler une demande de réunion auprès de la Direction pour signer des accords sur la « frontière des métiers » au sein du Dauphiné Libéré.

Nous avons donné notre position : ne pas vouloir déplacer vers les ouvriers du Livre des fonctions propres aux journalistes telles que le contenu et la hiérarchisation de l'information.

De leur côté, les syndicats des journalistes nous ont donné leur position : « ne pas vouloir réaliser des tâches techniques ».

L'ensemble des syndicats des journalistes ont mis comme préalable à cette demande de réunion, la mise en place du test grandeur nature pour la nouvelle version de Prétexte dans le département de la Savoie.

Pour la Filpac-CGT, nous ne pourrions pas accepter la mise en place d'un logiciel qui est en contradiction avec l'Accord Global de Modernisation, tant que nous n'aurons pas signé un accord précisant la frontière des métiers.

Notre organisation syndicale demandera l'ouverture de négociations paritaires conduisant à la signature d'un accord sur la frontière des métiers. Cette proposition atteste de notre volonté d'avancer dans la modernisation, sans blocages ni préalables mais dans le respect des métiers et des emplois de chacun. Nous espérons être suivis et compris dans cette démarche par l'ensemble des syndicats

Mardi 4 mars 2003